



L'INCUBATEUR CONQUÉRANT DU BARREAU DE CAEN

Mes Chères Consoeurs, Mes Chers Confrères,

Les avocates et avocats des Barreaux Normands, descendants de Guillaume et de Mathilde, sont par essence des conquérants, même quand ils sont normands d'adoption !

L'Incubateur Conquérant du Barreau de Caen est une association issue d'une démarche collective et participative d'avocats initiée par le Conseil de l'Ordre du Barreau de Caen, qui participe à la modernisation de la profession dans le respect de ses règles déontologiques.

Son activité s'articule autour de trois axes :

- Acculturation et formation de nos Consœurs et Confrères,
- Modernisation de la vie du Barreau,
- Accompagnement des projets innovants des avocates et avocats.

Initiée en 2021, et transformée en association en 2022, notre priorité est aujourd'hui donnée à ces deux premiers axes afin de permettre à chacun d'entre nous de maîtriser les outils numériques à sa disposition, ceux-ci s'intégrant parfaitement dans la pratique judiciaire, administrative ou en droit des affaires. C'est une voie Normande qui émerge ainsi au sein du réseau des incubateurs de barreaux.

Votre avis, vos interrogations et vos propositions sont une richesse dont l'Incubateur Conquérant du Barreau de Caen aimerait bénéficier. L'association vit et se développe grâce à ses adhérents.



Nous vous prions donc de bien vouloir trouver ci-joint le bulletin d'adhésion pour l'année 2023. Cette adhésion vous permettra notamment un accès privilégié à certaines formations organisées tout au long de l'année.

Nous comptons sur votre adhésion et nous vous en remercions par avance.

Maître Nadège LEMARCHAND
Présidente



Je soussigné(e)

Nom-Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (fixe/mobile) : _____

E-mail : _____

Adhère à l'Incubateur Conquérant du Barreau de Caen pour l'année 2023

Montant des cotisations :

| | |
|--|-----------------|
| Etudiant – Elève-avocat – Jeune Barreau : | 25 euros |
| Cotisation Adhérent : | 50 euros |

Important : Il est rappelé que les cotisations pour les adhérents 2022 son prolongées sur l'année 2023. Seuls les nouveaux adhérents doivent retourner ce document accompagné du règlement.

Règlement par chèque à adresser à Maître Laurent SIMONNEAU, Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 COLOMBELLES ou à la case de la Cour d'Appel case n°47.